



## La Ville de Terville recherche :

### Responsable du Centre Technique Municipal (H/F)

Type de recrutement : Titulaire ou contractuel de droit public

Lieu de travail : Terville - Centre technique municipal

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures

Date de recrutement : le plus rapidement possible

Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire + 13<sup>e</sup> mois

Date limite des candidatures : 13/03/2019

**Grades :** Technicien, Technicien principal de 2<sup>e</sup> ou 1<sup>ère</sup> classe, Ingénieur.

#### **Missions du poste :**

- Organiser, planifier et contrôler les travaux réalisés par les agents du service technique et les entreprises.
- Participer à l'élaboration des marchés publics dans les domaines des travaux, des services et des acquisitions de matériels techniques.
- Gérer avec les agents de maîtrise l'encadrement des différentes équipes (logistique, espaces verts, voirie, peinture, électricité, métallerie...)
- Elaborer, exécuter et suivre le budget CTM
- Veiller à la bonne exécution des contrats de prestations de services ou travaux externalisés
- Rédiger les projets de délibérations ou arrêtés
- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail des agents
- Alerter, proposer, prioriser toutes les interventions sur le patrimoine communal

#### **Profil du candidat recherché :**

- Qualités de management et d'autorité
- Grande capacité d'organisation
- Bonnes connaissances techniques
- Expérience significative et reconnue d'encadrement d'équipe pluridisciplinaire
- Capacité d'écoute et de négociation
- Sens du service public
- Pratique du code des marchés publics
- Connaissance de la gestion budgétaire
- Bonne pratique de l'outil informatique
- Notions d'urbanisme opérationnel

#### **Evolutions du poste :**

Remplacement à moyen terme du Directeur des Services Techniques à son départ en retraite.  
Evolution du service et des missions en lien avec l'accroissement de la population de la ville.

#### **Liaisons :**

Directeur général des services, Directeur des services techniques, Adjoint au maire délégué, Responsables de services, Agents placés sous sa responsabilité.  
Directeurs d'établissements publics (écoles, associations...), entreprises, administrés.

**Moyens :** Secrétariat - Véhicule de service - Informatique, fax, photocopieur, téléphone mobile.